

 <b>affaissements et effondrements</b>  		
LES CONSIGNES SPÉCIFIQUES		
AVANT	PENDANT	APRÈS
<ul style="list-style-type: none"> <li>Informez-vous auprès de la mairie sur la géologie locale et l'historique des mouvements de terrain dans votre zone de résidence.</li> <li>Signalez aux autorités les fissures sur son terrain, les renflements et les dépressions soudaines, les éboulements et les écoulements d'eau inhabituels ou tout autre signe précurseur.</li> <li>Prendre ses précautions en matière d'utilisation des sols</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>À l'extérieur</b> : éloignez-vous de la zone dangereuse.</li> <li><b>À l'intérieur</b> : dès les premiers signes, évacuez le bâtiment. N'utilisez pas les ascenseurs pour quitter un immeuble.</li> <li>Rejoignez le lieu de regroupement indiqué par les autorités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Éloignez-vous de tout ce qui peut s'effondrer.</li> <li>Évaluez les dangers et les dégâts.</li> <li>Informez les autorités.</li> <li>Aidez les personnes sinistrées ou à besoins spécifiques.</li> <li>Ne pas revenir sur ses pas.</li> <li>Ne rentrez pas chez vous sans l'autorisation des autorités.</li> </ul>

## **Que faire en cas d'affaissement ou d'effondrement de terrain ?**

### PENDANT



dès les premiers signes, évacuez les bâtiments et ne pas y retourner.



n'utilisez pas les ascenseurs pour évacuer le bâtiment.



éloignez-vous de la zone dangereuse et rejoignez les lieux de regroupement.

### APRÈS



éloignez-vous de tout ce qui peut s'effondrer.



ne rentrez pas chez vous sans l'autorisation des autorités.



### s'informer



utilisez le réseau téléphonique uniquement pour alerter les secours.





consultez le site internet du bureau des recherches géologiques et minières (BRGM)



privilégiez les réseaux sociaux :  
PRÉFÈTE DE LA NIÈVRE  
@PREFET58

FRANCE BLEU AUXERRE  
sur la bande FM : 101.3 ou 104.0





## éboulements et glissements de terrain



### LES CONSIGNES SPÉCIFIQUES

AVANT	PENDANT	APRÈS
<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Informez-vous auprès de la mairie sur la géologie locale et l'historique des mouvements de terrain dans votre zone de résidence.</li> <li>▸ Signalez aux autorités les fissures sur son terrain, les renflements et les dépressions soudaines, les éboulements et les écoulements d'eau inhabituels ou tout autre signe précurseur.</li> <li>▸ Prendre ses précautions en matière d'utilisation des sols</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Fuyez latéralement. Ne pas revenir sur ses pas.</li> <li>▸ Gagnez un point situé en hauteur.</li> <li>▸ N'entrez pas dans un bâtiment endommagé.</li> <li>▸ <b>À l'intérieur</b> : mettez-vous sous des meubles solides (afin d'éviter les chutes d'objets), éloignez-vous des fenêtres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Éloignez-vous de tout ce qui peut s'effondrer.</li> <li>▸ Évaluez les dangers et les dégâts.</li> <li>▸ Informez les autorités.</li> <li>▸ Aidez les personnes sinistrées ou à besoins spécifiques.</li> <li>▸ Ne pas revenir sur ses pas.</li> <li>▸ Ne rentrez pas chez vous sans l'autorisation des autorités.</li> </ul>



## Que faire en cas d'éboulement ou de glissement de terrain ?

### PENDANT



à l'extérieur, fuyez latéralement et ne revenez pas sur vos pas.



à l'extérieur, gagnez les endroits situés en hauteur.



à l'intérieur, mettez-vous sous des meubles solides.

### APRÈS



éloignez-vous de tout ce qui peut s'effondrer.



ne rentrez pas chez vous sans l'autorisation des autorités.



### s'informer



utilisez le réseau téléphonique uniquement pour alerter les secours.



consultez le site internet du bureau des recherches géologiques et minières (BRGM)



privilégiez les réseaux sociaux :  
PRÉFÈTE DE LA NIÈVRE  
@PREFET58

FRANCE BLEU AUXERRE  
sur la bande FM : 101.3 ou 104.0

